



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE
LORIENT
MAIRIE DE SAUZON

Arrêté
interdisant

« L'accès aux équipements publics : local déchets - toilettes publiques -
Au Domaine Public
place de l'Eglise »

AP 2016/20

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAUZON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2212-2,
VU la loi n°89-413 du 22 juin 1989 relative au Code de la voirie routière,
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des
Départements et des Régions,
VU l'instruction ministérielle sur la signalisation routière, et notamment la 8^{ème} partie du livre I
approuvé par arrêté interministériel du 15 juillet 1974,
VU le Code de la Route, et notamment ses articles R44 et R225,
Considérant l'arrêté n° T 2016/12 du 06 septembre 2016,
Considérant l'arrêté T2016/14 du 14 septembre 2016,
CONSIDERANT l'instabilité de la roche sur la parcelle AC n°275 appartenant à Monsieur François
RANEA, «Place de l'Eglise» à SAUZON,
CONSIDÉRANT que le risque de nouveaux effondrements de la roche ne peuvent être écartés,
CONSIDERANT le domaine public et les équipements publics situés à proximité de la parcelle AC
n°275,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'accès aux équipements publics : local déchets, toilettes publiques est interdit à
toute personne et à toute circulation.

ARTICLE 2 : Le domaine public situé face à ces équipements, actuellement réservé aux places
de stationnement des véhicules est interdit à toute personne et à toute circulation.

ARTICLE 3 : La signalisation sera mise en place par la Commune.

ARTICLE 4 : Le Maire de SAUZON, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de
Belle Ile En Mer, la COVED, le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LE PALAIS,
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

*Arrêté rendu exécutoire
Télétransmission le 25 novembre 2016
sous le n° 16-086 AP 2016-20
(matière de Place G-A)
Accusé réception le 25 novembre 2016
Publié le 25 novembre 2016
Document archivé conforme*

Fait à SAUZON, le 22 novembre 2016
Le Maire de SAUZON,
Norbert Naudin

